

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/ 111 / S/2023-2024
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR FAIRE:**

**LOT N°1 : LES ETUDES DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT D'UN SITE
TOURISTIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE.**

**LOT N° 2 : LES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE
DE SECURITE AUTOUR DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE.**

Date de publication : 27 / 3 / 2024
Date d'ouverture des offres : 16 / 4 / 2024

1. Objet

L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'un bureau d'études pour faire:

Lot N°1 : Les études de faisabilité pour l'aménagement d'un site touristique à l'aéroport international Melchior Ndadaye.

Lot N° 2 : Les études de faisabilité pour la construction de la clôture de sécurité autour de l'aire de mouvement de l'aéroport international melchior Ndadaye.

Les termes de références sont repris à la deuxième partie de ce dossier.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2023-2024.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8h-15h, heure locale, au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à

NS

l'Aéroport International Melchior NDADAYE Tél : +257 22 20 31 02 ; **E-mail : aacbburundi@gmail.com**. Il peut être consulté sur le site web de l'AACB, www.aacb.gov.bi

Il peut être également obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation du bordereau de versement d'un montant de cent mille Francs burundais (100 000 Fbu) non remboursable, à verser comme suit : 50 000 Fbu sur le compte n° CC 10379 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi et 50 000 Fbu sur le compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom du trésor public.

6. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

7. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE Tél : +257 22 20 31 02 ; **E-mail : aacbburundi@gmail.com**, au plus tard le 16/04 /2024 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de sonorisation d'aérogare à l'aéroport international Melchior NDADAYE relatif au marché No DNCMP/ MM /5/ 2023-2024, **à n'ouvrir qu'en séance publique du 16/04 /2024** à 10h30, heure locale.

Les offres seront ouvertes le 16/04 /2024 à 10heurs 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

8. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux est fixée au 5 / 4 / 2024 à 10 heures 30 min, heure locale et le rassemblement se fera devant le bloc administratif de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi.

Fait à Bujumbura, le 29 / 3 / 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI**

Amb. Joël NKURABAGAYA

